



PARCOURS DE FORMATION E+C- Module 2 : journée de pratique d'un logiciel énergie carbone

Cette action fait partie du parcours de formation mis en place dans chaque région pour accompagner l'expérimentation E+C-, par l'ADEME, la DREAL et les bureaux d'étude référents.

QUAND ?

29 mars ou 3 avril 2018
(1 date à choisir par chacun)
10h - 17h

OÙ ?

NANTES

Centre de Valorisation des Ressources Humaines
(CVRH) - 25 rue du Douet Garnier Nantes
(arrêt de tramway Felix Faure)

votre contact

Louis Bourru, Cerema
Tél : 02 40 12 84 84
louis.bourru@cerema.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le questionnaire en ligne qui tient lieu de bulletin d'inscription :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php?sid=95963&lang=fr>

date limite d'inscription : **14 mars 2018**

les objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Saisir un bâtiment dans un logiciel E+C-.
- Savoir où aller chercher les données dans les documents d'un projet de bâtiment.
- Choisir les FDES ou MDEGD appropriées.
- D'utiliser les lots forfaitaires.
- Comprendre les différences entre méthodes simplifiée et détaillée de saisie.
- Savoir importer un fichier RSET.
- Saisir les contributeurs chantier et eau.
- Porter un regard critique sur les résultats obtenus.
- Savoir lire un fichier de résultats E+C-.
- Connaître les données demandées pour rentrer un projet dans l'observatoire E+C-.

les intervenants

Louis Bourru (Cerema)
Tristan Le Menaheze (Tribu Energie)

le public concerné – les pré-requis

Cette formation est limitée à 15 personnes par date. Elle s'adresse :

- aux équipes de maîtrise d'œuvre œuvrant en région Pays de la Loire et devant modéliser en 2018 des opérations selon le référentiel énergie-carbone, sans l'avoir forcément pratiqué.
- en priorité aux équipes des opérations lauréates de l'appel à projet régional ADEME/DREAL. Celles de l'appel à projet CDC / USH sont également éligibles sous réserve de places disponibles.

Par exemple, les bureaux d'études, architectes ou AMO qui pratiquent la RT 2012 mais ne pratiquent pas encore l'ACV ou débutent sur l'ACV en autodidacte, sont directement concernés par cette formation.

Pré-requis : Il est préférable (mais pas obligatoire) d'avoir assisté au module 1 sur les fondamentaux du référentiel énergie carbone, car ces concepts ne seront pas rappelés. Il est également nécessaire de maîtriser les termes et concepts de la RT 2012 pour pouvoir suivre la formation.

PARCOURS DE FORMATION

3 modules de formations sont prévues en 2018 afin de découvrir le référentiel énergie-carbone :

MODULE 1 : une journée théorique sur le référentiel énergie-carbone (BET, AMO)
le 29 janvier 2018

MODULE 2 : une journée de pratique des logiciels énergie carbone (BET, AMO)
29 mars ou 3 avril 2018 (1 seule date à choisir par chacun)

MODULE 3 : une journée à destination des maîtres d'ouvrage
« comment m'organiser pour réussir mon projet E+C- ? »
Le 12 Juin 2018 de 9h30 à 12h30

Par ailleurs, 2 conférences de restitution des études E+C- seront organisées en octobre 2018 et octobre 2019.

CONTEXTE

L'État et les acteurs de la construction ont lancé en 2016 l'expérimentation «Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone» (E+C-) qui prépare à la réglementation thermique et environnementale de demain. Le nouveau référentiel comprend à la fois de nouvelles ambitions sur l'énergie et l'introduction d'un calcul des émissions de gaz à effet de serre du projet sur tout son cycle de vie.

L'ADEME et la DREAL mettent en œuvre en Pays de la Loire cette expérimentation en accompagnant la réalisation de 30 modélisations de construction neuve. La Caisse des dépôts accompagne également 7 opérations de logements en Pays de la Loire.

Les études seront réalisées en 2018 / 2019 et permettront de tester sur le terrain l'adéquation entre niveau d'ambition environnementale, maîtrise des coûts de la construction, capacité des entreprises et des équipementiers à satisfaire ces ambitions.

Ces évolutions s'accompagnent d'un parcours de formation présentée ci-dessus.